



Taxe d'apprentissage



La taxe d'apprentissage affectée chaque année par les entreprises est une ressource essentielle pour la formation des 1350 élèves et apprentis de l'école d'ingénieurs Polytech Orléans. Elle constitue en effet l'essentiel des ressources mobilisables pour :

- fournir les accompagnements pédagogiques nécessaires à l'apprentissage et à la réussite des élèves ;
- maintenir la qualité des équipements utilisés en travaux pratiques et en projets pour préparer les élèves aux problématiques des entreprises ;
- accompagner les élèves lors de leurs expériences internationales ;
- diffuser la culture d'innovation attendue dans les entreprises pour les postes à responsabilité.

Polytech Orléans est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage via **les deux groupes de formation A (par son parcours intégré, de niveau III) et B (par son cycle ingénieur, de niveau I)**. Vous trouverez ci-dessous les informations pratiques pour orienter votre versement vers Polytech.

Comptant sur votre engagement renouvelé pour la formation des ingénieurs de Polytech Orléans, je vous adresse mes plus cordiales salutations.

Christophe LÉGER

Directeur, Polytech Orléans

Merci d'indiquer à votre organisme collecteur de libeller le règlement à l'ordre de : **Agent Comptable de l'Université d'Orléans en précisant Polytech Orléans comme destinataire des fonds. Numéro d'habilitation UAI 0451638L.**

Coupon-Réponse à renvoyer pour assurer la traçabilité de votre versement

Pour suivre votre versement, merci de compléter et de nous retourner ce document :

> par courrier à : **Polytech Orléans, Taxe d'apprentissage, 8 rue Léonard de Vinci, 45072 Orléans cedex 02**

> par mail à : **taxe.apprentissage.polytech@univ-orleans.fr**

Entreprise : _____

Adresse : _____

Responsable du versement de la taxe d'apprentissage dans votre entreprise :

Prénom : _____ Nom : _____

Tél : _____ Mail : _____

Verse à l'Ecole Polytechnique de l'université d'Orléans la somme _____ €

Au titre de la taxe d'apprentissage via l'organisme collecteur _____



1 cycle préparatoire (PeiP) 7 spécialités de Cycle ingénieur



Génie civil et géo-environnement

- > infrastructures de transport
- > problèmes environnementaux
- > géotechnique, géologie et ressources en géomatériaux
- > dimensionnement des structures des bâtiments



Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation

- > efficacité énergétique des systèmes
- > optimisation des véhicules terrestres et aériens
- > optimisation des motorisations



Génie industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agroalimentaire

- > intégration et optimisation des nouvelles méthodes et technologies pour augmenter la performance industrielle
- > management optimal de la production



Management de la production

- > management d'équipes et de projets, implication des collaborateurs dans les opérations d'amélioration continue
- > pilotages de systèmes de production
- > déploiement de solutions technico-économiques pour optimiser les coûts



Génie physique et systèmes embarqués

- > conception et mise en oeuvre de procédés laser et plasma pour les micro et les nano technologies
- > éco-conception, simulation et optimisation des systèmes d'éclairage
- > intégration de systèmes de vision intelligente



Smart building

- > optimisation de la consommation d'énergie dans les bâtiments (chauffage, climatisation, éclairage, communication,...) et intégration des énergies renouvelables
- > mise en oeuvre de capteurs et de réseaux pour l'instrumentation des bâtiments



Innovations en conception et matériaux

- > conception de systèmes complexes sous contrainte d'écoconception
- > modélisation et simulation numérique, calcul en mécanique des structures
- > optimisation des matériaux de structure
- > gestion de bureau d'études et d'essais

Polytech Orléans en quelques chiffres

1350 élèves-ingénieurs

100 enseignants, **50** personnels

250 diplômés par an

600 stages par an

200 élèves en expérience internationale par an

58 associations et clubs d'élèves

Merci de cocher une case ci-dessous si vous souhaitez affecter votre versement à une spécialité ou une formation particulière de l'école :

- PeiP (Parcours des Ecoles d'Ingénieurs Polytechnique)
- Spécialité Génie civil et géo-environnement
- Spécialité Génie industriel appliqué à la cosmétique, la pharmacie et l'agroalimentaire
- Spécialité Génie physique et systèmes embarqués
- Spécialité Innovations en conception et matériaux
- Spécialité Management de la production
- Spécialité Smart building
- Spécialité Technologies pour l'énergie, l'aérospatial et la motorisation

CONTACTS

> Collecte de la taxe d'apprentissage

✉ : taxe.apprentissage.polytech@univ-orleans.fr

☎ : 02 38 41 72 91

> Pôle Entreprises-École

✉ : relations.entreprises.polytech@univ-orleans.fr

☎ : 02 38 41 71 50